



1/9

SESSION DE 1999

COMPTABILITÉ

Éléments indicatifs de corrigé

Ces dossiers présentent des éléments de corrigé à l'attention des correcteurs.

Plusieurs questions appellent des réponses rédigées de la part des candidats. Seules les idées clés sont proposées, de manière schématique, pour permettre une approche ouverte des réponses des candidats. Ce document ne constitue donc pas un modèle.

DOSSIER 1. – OPÉRATIONS COURANTES

1. Écritures.

	3 juin			
411	Clients		33 203,20	
707	Ventes de marchandises			27 000,00
7085	Ports et frais acc. fact.			200,00
44571	État, TVA collectée			5 603,20
4196	Clts, dettes pour emb. cons.			400,00
	<i>Fact. n° 200 à René</i>			
	5 juin			
707	Ventes de marchandises		1 800,00	
7097	RRR accordés sur ventes de march.			67,50
44571	État, TVA collectée		384,70	
411	Clients			2 252,20
	<i>AVOIR : retour = 20 × 100 – 10 % HT</i>			
	<i>Rabais = 15 × 100 × 5% – 10 % HT</i>			
	10 juin			
413	Clients-Effets à recevoir		30 951,00	
411	Clients			30 951,00
	<i>LCR sur René (33 203,2 – 2 252,2)</i>			
	29 juillet			
5113	Effets à l'encaissement		30 951,00	
413	Clients-EAR			30 951,00
	<i>LCR</i>			
	2 août			
512	Banques		30 951,00	
627	Services bancaires			80,00
44566	État, TVA D/ABS			16,48
5113	Effets à l'encaissement			31 047,48
	<i>LCR</i>			

2. Lettre de change-relevé magnétique.

Cette *technique* consacre la dématérialisation des effets de commerce.

Le tireur ne transmet pas à sa banque un document mais des informations par disquette ou télétransmission.

Les garanties liées aux signatures n'existent plus.

En *comptabilité* :

La créance est maintenue au compte « clients » jusqu'à son règlement. L'escompte éventuel s'analyse comme un concours bancaire et met en jeu le compte 519 « Concours bancaires courants ».

3. Système comptable : système centralisateur.

A. Concernant le matériel de bureau et matériel informatique :

1. Plan d'amortissement de l'ordinateur A :

	Fiscal = dégressif	Économique = linéaire	Dérogatoire	
			+	-
1995	$40\,000 \times (1/5) \times (2) \times (6/12) = 8\,000$	$40\,000 \times (1/5) \times (180/360) = 4\,000$	4 000	
1996	$32\,000 \times 0,4 = 12\,800$	$40\,000 \times 0,2 = 8\,000$	4 800	
1997	$19\,200 \times 0,4 = 7\,680$	8 000		320
1998	$11\,520/2 = 5\,760$	8 000		2 240
1999	5 760	8 000		2 240
2000	0	4 000		4 000
	40 000	40 000	8 800	8 800

Nota : Si les ordinateurs étaient des micro-ordinateurs, les dispositions fiscales actuelles conduiraient en principe à un amortissement sur trois ans. Le candidat n'a pas à s'en préoccuper dans ce sujet.

2. Écritures nécessaires :

Dépréciation linéaire : matériel	= $50\,000 \times 0,1 = \dots\dots\dots$	5 000
ordinateur A	= $\dots\dots\dots$	8 000
ordinateur B	= $30\,000 \times 0,2 \times (285/360) = \dots$	4 750
		<u>17 750</u>

Amortissements dérogatoires :

Ordinateur A = reprise de 2 240 (cf. plan)

Ordinateur B = dégressif – linéaire

$$= 30\,000 \times 0,4 \times 10/12 - 4\,750$$

$$= + 5\,250 \text{ soit une dotation.}$$

	31-12-98		
6811	Dotations aux amort. des immob.	17 750	
6872	Dotations aux prov. réglementées	5 250	
28183	Amortissements du mat. de bureau et mat. informatique		17 750
145	Amortissements dérogatoires		5 250
	31-12-98		
145	Amortissements dérogatoires	2 240	
7872	Reprises sur provisions réglementées		2 240

Après inventaire, montant du compte 145 = $8\,480 + 5\,250 - 2\,240$
= 11 490.

– montant du compte 2183 = 120 000.

– montant du compte 28183 = $32\,500 + 17\,750 =$ 50 250.

4. **Objectif et Principes :**

- Objectif : recherche d'une image fidèle.
- Principes comptables : séparation des exercices, continuité de l'exploitation, prudence. Toute dotation supplémentaire réduit le bénéfice imposable, ce qui a un effet sur la trésorerie en décalant les effets dans le temps mais pourrait nuire à l'image fidèle. La pratique de comptabilisation d'un amortissement dérogatoire en provision vise à respecter l'objectif d'image fidèle.

B. **Concernant les créances :**

1. Solde du compte 416 avant inventaire = 48 240.

Il représente le montant des créances sur les clients douteux au 31/12/98 avant inventaire, soit PARIS et LYON = 24 120 + (30 150 - 6 030) = 48 240 F TTC.

2. PARIS : perte irrécupérable au 31/12/98 = 24 120 / 1,206 = 20 000 F. Il faut solder la provision existante.

LYON : provision nécessaire au 31/12/98 = (30 150 - 6 030) / 1,206 × 40 % = 8 000

provision existante au 31/12/97 = 10 000

reprise - 2 000

MARSEILLE : nouveau client douteux = 48 240 F TTC

provision nécessaire au 31/12/98 = 48 240 / 1,206 × 40 % = 16 000.

		31-12-98	
416	Clients douteux	48 240	
411	Clients		48 240
	<i>Marseille douteux</i>		
----- <i>idem</i> -----			
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	16 000	
491	Provisions pour dépréciation des comptes clients		16 000
	<i>Marseille</i>		
----- <i>idem</i> -----			
654	Pertes sur créances irrécouvrables	20 000	
4457	État, TVA collectée	4 120	
416	Clients douteux		24 120
	<i>Paris irrécouvrable</i>		
----- <i>idem</i> -----			
491	Provisions pour dépréciation des comptes de clients	18 000	
7817	Reprises sur provisions pour dépréc. actifs circ.		18 000
	<i>Paris + Lyon</i>		

C. **Concernant les titres :**1. **Écritures de cession.**

		31-12-98	
471	Compte d'attente	10 000	
775	Produits de cession d'éléments d'actif		10 000
	<i>50 titres AB vendus 200 F</i>		
----- <i>idem</i> -----			
675	Valeur comptable des éléments d'actif cédés	12 000	
271	Titres immobilisés		12 000
	<i>Sortie de 50 titres AB à 240 F</i>		

		31/12/98	
471	Compte d'attente	25 500	
767	Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		25 500
	<i>170 titres CD vendus 150 F</i>		
----- <i>idem</i> -----			
767	Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	23 600	
503	VMP : actions		23 600
	<i>150 titres CD achetés 140 F + 20 achetés 130 F</i>		
	<i>PV > PA → produit net</i>		

2. Écritures de régularisation.

Titres AB restant = 250 : + value = $(250 - 240) \times 250 = + 2 500$, d'où reprise de la provision existante au 31/12/97 (cf. balance).

Titres CD restant = 30 : - value = $(120 - 130) \times 30 = 300$, d'où une provision à constituer (pas de provision au 31/12/97)

		31/12/98	
6866	Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers	300	
5903	Provisions pour dépréciation des VMP-actions		300
	<i>Titres CD</i>		
----- <i>idem</i> -----			
2971	Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	3 000	
7866	Reprise sur provision pour dépréc. des él. fin.		3 000
	<i>Titres AB</i>		

Concernant les informations diverses :

1. Écritures.

		31/12/98	
607	Achats de marchandises	20 000	
44586	État, TVA à régulariser	4 120	
408	Fournisseurs, factures non parvenues		24 120
	<i>Marchandises reçues : Bon de réception</i>		
----- <i>idem</i> -----			
6412	Congés payés	50 000	
428	Personnel, charges à payer		50 000
	<i>Congés payés acquis</i>		
----- <i>idem</i> -----			
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	24 000	
158	Autres provisions pour charges		24 000
	<i>Charges sociales probables</i>		
----- <i>idem</i> -----			
661	Charges d'intérêt	100	
1688	Intérêts courus		100

Calculs :

$$\text{Au } 01/12/98 : \text{intérêt} = 30\,000 \times 0,06 = 1\,800$$

$$\text{remboursement} = 10\,000$$

$$\text{Au } 01/12/99 : \text{intérêt} = 20\,000 \times 0,06 = 1\,200$$

$$\text{d'où du } 01/12/98 \text{ au } 31/12/98 \text{ un intérêt couru} = 1\,200 \times 1/12$$

486	Charges constatées d'avance Locations 30 000/3 concernant 1999	10 000	
613			10 000

2. Ces régularisations obéissent au respect du principe d'indépendance des exercices.

E. Concernant le rapprochement bancaire :

État de rapprochement bancaire au 31/12/98.

Compte « 512 Banque »		Opérations	Relevé bancaire	
Débit	Crédit		Débit	Crédit
161 655		Soldes au 31/12/98		166 000
	11 800	Annuité d'emprunt		
10 000		Virement client		
	200	Chèque fournisseur	6 000	
45		Intérêt de découvert		
300		Rectification erreur		
		Coupon d'action		
SD	160 000	Soldes rectifiés	160 000	SC
172 000	172 000	Totaux	166 000	166 000

2. Écritures.

31-12-98

512	Banques	10 345	
411		Clients	10 045
7621		Revenus des titres immobilisés	300
	d'après état de rapprochement		
164	Emprunts auprès des établissements de crédit	10 000	
661		Charges d'intérêts (200 + 1 800)	2 000
512		Banques	12 000
	d'après état de rapprochement		

2. Commentaires :

8/9

- Significations :
 - valeur ajoutée : apport de l'activité de l'entreprise dans la production ;
 - excédent brut d'exploitation : ce qui reste de la valeur ajoutée après rémunération du travail salarié et de la collectivité publique ;
 - capacité d'autofinancement : différence entre les produits encaissables et les charges décaissables.
- Utilité :
 - valeur ajoutée : elle indique ce qui peut être partagé entre personnel, État, prêteurs et entreprise ;
 - excédent brut d'exploitation : permet de rémunérer les capitaux propres ou empruntés et maintenir ou accroître l'outil de production ;
 - capacité d'autofinancement : indique dans quelle mesure l'entreprise peut rémunérer les associés et financer elle-même les investissements.

DOSSIER 4. - CALCUL DE COÛTS

1. Tableau d'analyse des charges indirectes :

$$\begin{aligned}
 GP &= 11\,100 + 0,1\, GM & GP &= 11\,100 + 0,1 (6\,600 + 0,2) GP \\
 GM &= 6\,600 + 0,2\, GP & GP &= 11\,100 + 660 + 0,02\, GP \\
 & & 0,98\, GP &= 11\,760 & GP &= 12\,000 \\
 GM &= 6\,600 + 0,2 \times 12\,000 = 9\,000
 \end{aligned}$$

	GP	GM	Approv.	At. 1	At. 2	Distrib.	Adminis.
GP.....	11 100	6 600	7 400	42 150	8 400	20 716	4 181,6
GM.....	- 12 000	2 400	1 200	6 000	1 200	1 200	
GM.....	900	- 9 000	1 800	3 600	1 800	900	
Total	0	0	10 400	51 750	11 400	22 816	4 181,6
UO et assiette de frais			Unité	HMOD	HMOD	Unités vendues	CPPV
Nombre UO ou montant de l'assiette de frais ..			26 000	2 300	600	24 800	418 160
Coût de l'UO ou taux de frais			0,4	22,5	19	0,92	0,01

MOD : $(6\text{ mn} \times 23\,000) / 60 = 2\,300$ heures pour B1 dans l'atelier 1
 $(6\text{ mn} \times 2,5 \times 2\,400) / 60 = 600$ heures pour B2 dans l'atelier 2

Ventes = $21\,600 \times 18 + 3\,200 \times 37 = 388\,800 + 118\,400 = 507\,200$ F.

CPPV après le calcul du coût de revient.

Coût d'achat :

	Perles			Argent			
Achat	20 000		38 000	Achat	6 000		10 200
Approv.....	20 000	0,4	8 000	Approv.....	6 000	0,4	2 400
	20 000		46 000		6 000		12 600

Stock de perles :

SI	5 000		9 250	Sortie	23 000	2,21	50 830
Entrée	20 000		46 000	SF	2 100	2,21	4 641
				Diff. inv.	100		
	25 000	2,21	55 250				

Stock d'argent :

SI	3 000		4 860	Sortie	5 600	1,94	10 864
Entrée	6 000		12 600	SF	3 400	1,94	6 596
	9 000	1,94	17 460				

2. Coût de production des bagues :

9/9

	B1			B2		
	Q	CU	T	Q	CU	T
En-cours I			+ 4 250			+ 2 200
Perles	20 000	2,21	44 200	3 000	2,21	6 630
Argent	4 000	1,94	7 760	1 600	1,94	3 104
MOD	2 300	100	230 000	600	150	90 000
Atelier 1	2 300	22,5	51 750			
Atelier 2				600	19	11 400
En-cours F			- 10 150			- 1 804
Déchets						- 2 000
Coût de Production	23 000		327 810	2 400		109 530

Stock de bagues B1 :

SI	3 000		28 400	Sortie	21 600	13,7	295 920
Entrée	23 000		327 810	SF	4 200	13,7	57 540
				Diff. inv.....	200		2 750
	26 000	13,7	356 210				356 210

Stock de bagues B2 :

SI	1 800		50 910	Sortie	3 200	38,2	122 240
Entrée	2 400		109 530	SF	1 000	38,2	38 200
	4 200	38,2	160 440				160 440

3. Coût de revient des bagues vendues :

	B1			B2		
	Q	CU	T	Q	CU	T
Production	21 600		295 920	3 200		122 240
Distrib.	21 600	0,92	19 872	3 200	0,92	2 944
Adminis.	295 920	0,01	2 959,2	122 240	0,01	1 222,4
	21 600	14,76	318 751,2	3 200	39,50	126 406,4
PV	21 600	18	388 800	3 200	37	118 400
Résultat			+ 70 048,8			- 8 006,4

4. Commentaire :

Le modèle B2 n'est pas rentable.

Revoir le détail des coûts pour chercher des économies possibles.

Revoir la répartition des charges indirectes ; les clés sont-elles judicieuses ?

Revoir son prix de vente pour l'augmenter selon les possibilités du marché.

Analyser les marges sur coûts variables pour mesurer le taux de couverture des charges fixes.

Ne pas négliger l'aspect commercial et le fait qu'il peut y avoir un lien entre les deux produits au niveau du réseau de distribution.